

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 28 AVRIL 2022

### **2022 - 32** APPROBATION DU PROJET DE MANDAT 2020-2026

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 28 avril, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 21 avril 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19

Votants : 19

**Titulaires présents :**

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

**Délégués titulaires présents (visioconférence) :**

Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

**Délégués titulaires absents :**

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (excusé)  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)

**Secrétaire de séance :** Monsieur Frédérick DUNET

Affichage le 28 avril 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SYDELA approuvés par arrêté préfectoral en date du 17 mai 2021 ;

Considérant l'installation du comité syndical lors de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour le mandat 2020-2026,

Considérant que le projet de mandat a été élaboré par les élus du SYDELA et les équipes permanentes pour toute la durée du mandat, entre mai 2021 et janvier 2022 lors d'ateliers, de commissions et des réunions de bureau, puis qu'il a fait l'objet d'une présentation et d'un échange lors de la séance du comité syndical en date du 3 février 2022,

Considérant que ce projet est organisé autour de quatre grands axes, tels que la confiance, l'équité, la sobriété et la stratégie, définis chacun par quatre objectifs stratégiques,

Considérant que chaque objectif stratégique est détaillé en actions, qui seront mises en œuvre par les services du SYDELA au cours du mandat, constituant ainsi un plan d'actions pluriannuel servant le projet politique global.

Considérant que ce plan d'actions sera révisé régulièrement, par le Comité syndical, afin de garantir sa pertinence au regard des évolutions législatives, réglementaires et technologiques, sans modification des axes et des objectifs stratégiques.

**Le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- **D'approuver le projet de mandat du SYDELA pour 2020-2026, conformément au document ci-après annexé.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

